

## **Fête nationale de la République française** 14 juillet 1954 à Fort-de-France

Jour férié en France au cours duquel la fête nationale est célébrée sur l'ensemble du territoire. La fête nationale a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880\*, pour commémorer deux événements majeurs : la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 - symbole de la fin de la monarchie absolue et la fête de la Fédération de 1790 - symbole de l'union de la nation.

\*La loi ne comporte qu'un article unique « *La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle* »



Détachement CRS de la Martinique sur le parking, au garde-à-vous pendant la prise d'armes précédant le défilé du 14 juillet 1954.

de gauche à droite

- chef de détachement devant la Jeep,
- peloton motocycliste CRS,
- deux véhicules Ford Canadian,
- deux véhicules GMC 6x6.

Les hommes du détachement CRS sont assis dans les caisses des camions.

Peloton motocycliste du détachement CRS de la Martinique





Défilé motorisé du détachement CRS de la Martinique le long du boulevard de la Savane à Fort-de-France - à droite les autorités civiles et militaires de l'île.

Ouverture du défilé CRS par le peloton motocycliste, adoptant la formation en pointe.



Le chef du détachement CRS de la Martinique, l'Officier de paix principal Bridou, debout dans la Jeep, saluant les autorités civiles et militaires.



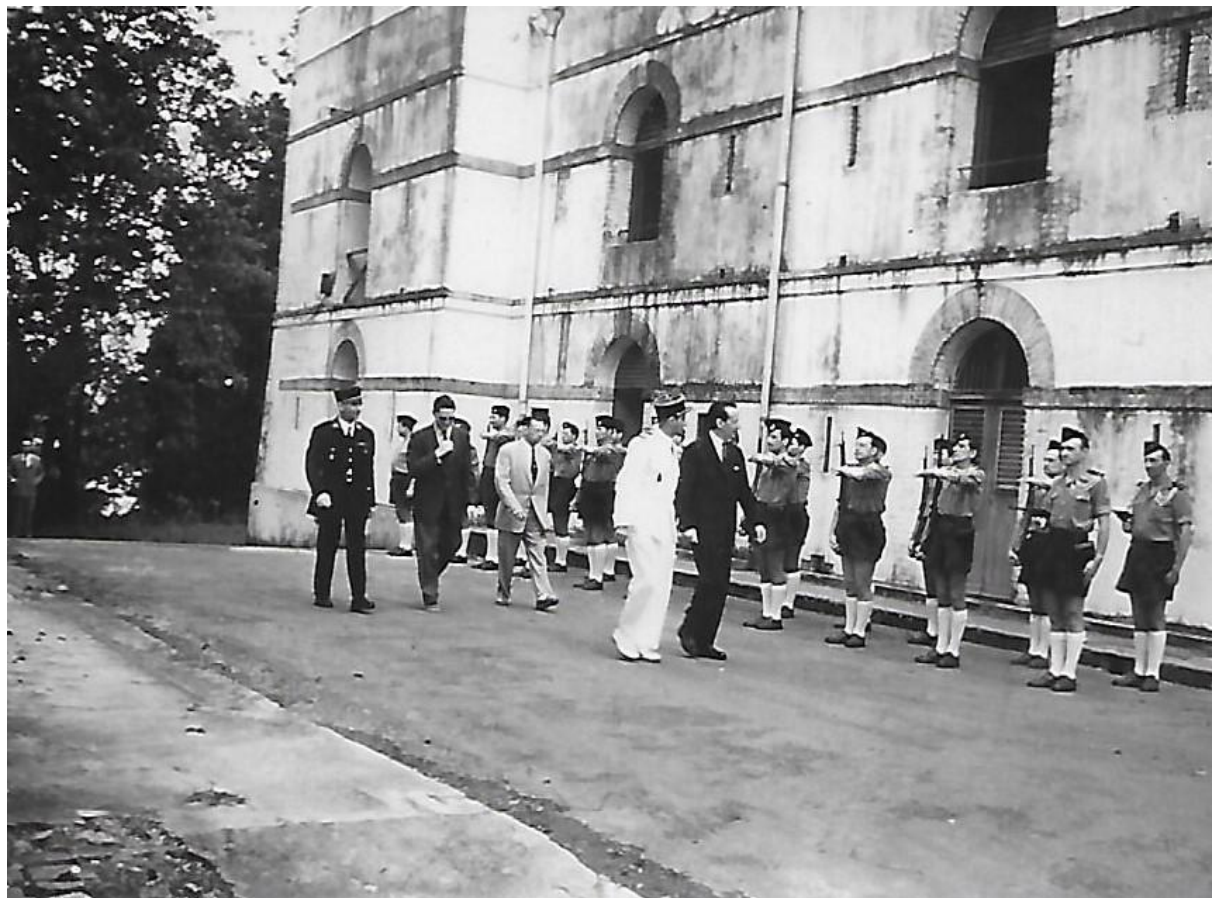
Passage des véhicules Ford Canadian suivis par les GMC 6x6 du détachement CRS.

**Crédit photographique**

- Photographies de Pierre Milon, photographe professionnel de Fort-de-France et correspondant pour la presse locale.
- Photographies tirées de l'album personnel « Séjour à la Martinique 1952-1956 » réalisé par mon père Paul Bellon - Brigadier de police, chef de garage du Détachement CRS de Fort-de-France.

## Prise d'armes au fort Saint-Louis - septembre 1954

Prise d'armes dans la cour du fort Saint-Louis, cantonnement du détachement CRS de la Martinique - début septembre 1954.



Dans la cour du fort Saint-Louis, cantonnement des CRS, les honneurs sont rendus au sous-préfet nouvellement affecté à la Martinique. Il est accompagné par le Capitaine Bridou en uniforme blanc, commandant encore pour quelques temps le détachement CRS.

Derrière, en costume clair, un haut fonctionnaire de la Préfecture. Au milieu, en costume foncé, le directeur de cabinet du préfet Verger<sup>1</sup> qui doit quitter la Martinique venant d'être nommé à un nouveau poste à Rocher Noir<sup>2</sup> en Algérie. Ils sont les deux accompagnés par le Lieutenant Van de Mert<sup>3</sup> (en uniforme foncé), lui aussi nouvellement affecté à la tête du détachement CRS.

1- Louis Verger (1921-2016), entré dans la carrière préfectorale en 1944, directeur de cabinet du préfet de la Martinique de décembre 1950 à mars 1955. Il sera Directeur générale de la Police Nationale de 1974 à 1976.

2- Rocher Noir, ville côtière du centre de l'Algérie à 45 km à l'est d'Alger.

3- L'Officier de paix de 1<sup>ère</sup> classe Robert Van de Mert a été nommé à la Martinique le 9 septembre 1954, venant de la CRS n° 21 de Saint-Quentin pour remplacer l'Officier de Paix principal Bridou, en poste depuis 1949 et qui terminait son séjour sur l'île. Il sera nommé au grade d'Officier de Paix principal (Capitaine) le 24 août 1957.

### Photographies

- tirées de l'album personnel « Séjour à la Martinique 1952-1956 » réalisé par mon père Paul Bellon - Brigadier de police, chef de garage du Détachement CRS de Fort-de-France.

## **Commémoration de l'armistice de 1918**

11 novembre 1954 à Fort-de-France

Pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918\*, une prise d'armes et un défilé est prévu à Fort-de-France sur le boulevard de la Savane. Cette cérémonie rassemble les unités des Armées, de la Gendarmerie et des CRS.

\*- **11 novembre**, jour anniversaire de l'armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale et de commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Jour férié décidé par la loi du 24 octobre 1922 et déclaré définitivement comme tel depuis le 11 novembre de la même année.



Brigade motocycliste et détachement CRS de la Martinique au garde-à-vous lors de la prise d'armes du 11 novembre 1954 - Brigadier Paul Bellon devant la Jeep du chef de détachement, reconnaissable au fanion.



Défilé motorisé du détachement CRS de la Martinique sur le boulevard de la Savane à Fort-de-France Le chef du détachement, OPP Van de Mert, debout dans la Jeep conduite par le brigadier Paul Bellon ouvre le défilé suivi par les véhicules - Ford Canadian et Dodge 6x6

### **Photographies**

- *Tirées de l'album personnel « Séjour à la Martinique 1952-1956 » réalisé par mon père Paul Bellon - Brigadier de police, chef de garage du Détachement CRS de Fort-de-France.*